

Salle Vert Paradis

Nous rappelons que la salle "Vert Paradis" est disponible à la location.

Tarif :

Argelliérain : 130 euros

Extérieur : 600 euros

Une caution ainsi qu'une assurance sont demandées au loueur.



Mairie d'Argelliers

Ouverture du secrétariat :

Lundi	9h - 12h et 14h - 19h
Mardi	9h - 12h et 14h - 17h
Mercredi	9h - 12h
Jeudi	9h - 12h et 17h - 19h
Vendredi	9h - 12h

Permanences du Maire et des Adjointes

Lundi et Jeudi de 18h à 20h

Monsieur le Maire reçoit également sur rendez-vous.

Tél. : 04 67 55 65 75

Fax : 04 67 55 54 17

email : mairie.argelliers@wanadoo.fr

Ordures ménagères

Horaires d'ouverture des déchetteries

Aniane (06 75 38 22 07) :

Tous les jours sauf Mercredi et Dimanche.

9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

Montarnaud (06 89 70 84 05) :

Tous les jours sauf Mardi et Dimanche.

9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

Relais Poste



Courrier – colis

- Achat de timbres à usage courant
- Achat d'enveloppes et de Prêt-à-Poster
- Dépôt et retrait de lettres et de paquets, y compris les objets recommandés hors valeurs déclarées, contre-remboursement, Chronopost, objets en nombre et sous contrat
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition

Services financiers

- Retrait d'espèces sur un CCP et un livret A dématérialisé, par le titulaire du compte, domicilié dans la ou les communes de la zone, dans la limite de 150 euros par période de 7 jours consécutifs.

Argelliers

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES - JUILLET 2007



Travaux aux écoles

Les travaux de réfection de la toiture et plafonds des écoles ont commencé comme prévu début juillet.

Ces travaux seront terminés fin août et permettront l'accueil de la nouvelle 4ème classe au sein du bâtiment scolaire pour la rentrée 2007-2008.



Abri-bus

Suite à notre demande, Hérault Transport a installé un abri-bus route de la Boissière. Les enfants fréquentant le collège de Montarnaud seront désormais à l'abri pour attendre leur bus.



OFFRE D'EMPLOI

La municipalité recherche un agent d'entretien pour le mois d'Août.

Les candidats doivent avoir 18 ans et être en possession du permis de conduire. Se présenter au secrétariat de la Mairie.

Centre de Loisirs de Gignac

Lors de sa réunion publique du 09 juillet 2007, le Conseil Municipal a signé une convention de 6 mois avec le Centre de Loisirs et sans hébergement (CLSH) de Gignac.

Les enfants d'Argelliers peuvent y être accueillis. La participation communale est fixée à 9,15 euros par journée/enfant.

La même convention est également signée depuis plusieurs années avec la commune de Montarnaud.

Journal municipal annuel

Le journal municipal annuel 2006/2007, a pris du retard dans sa parution. Il sortira très prochainement.

Les associations désireuses d'y publier une information peuvent encore déposer leurs articles au secrétariat de la Mairie.

VENDREDI 13 JUILLET



APÉRITIF DE LA MUNICIPALITÉ



A l'occasion de la Fête du 14 juillet et en avant-première de la Fête d'Argelliers qui aura lieu les 20, 21 et 22 juillet 2007, M. le Maire et le Conseil Municipal seront heureux de vous retrouver autour de cet apéritif convivial.



18h30 - Place Albert Richard

(En cas de mauvais temps, l'apéritif aura lieu Salle St. Etienne)

ARGELLIERS EN FÊTE

20, 21, 22 Juillet

3 JOURS DE FESTIVITÉS ORGANISÉS PAR L'AFA
Association des Festivités d'Argelliers